

03 – 2022

ÉTUDE

**L'extrême droite
européenne
contre les travailleurs**

Un dialogue social menacé

–Samuel Greef
–Alain Olive
–Johan Sjölander
–Emanuele Toscano

**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**

Fondation
Jean Jaurès
ÉDITIONS

Samuel Greef est politiste et assistant de recherche à l'université de Kassel.

Alain Olive, ancien secrétaire général de l'UNSA, est membre de l'Observatoire du dialogue social de la Fondation Jean-Jaurès.

Johan Sjölander est directeur de Tankesmedjan Tiden.

Emanuele Toscano est sociologue, chercheur à l'université Guglielmo-Marconi de Rome et membre associé du CADIS (EHESS-CNRS).

Avant-propos

L'extrême droite progresse en Europe. Qu'il s'agisse du Rassemblement national et d'Éric Zemmour en France, de l'AfD en Allemagne, de Vox en Espagne, de la Lega en Italie ou encore récemment de Chega au Portugal, des partis construits autour de la discrimination des étrangers, du rejet de l'immigration et d'une conception sécuritaire de la société sont désormais solidement installés dans le jeu politique et rêvent de gouverner ensemble en Europe.

En remettant en cause la tradition rationaliste, universaliste et humaniste de nos sociétés, l'extrême droite constitue un danger pour la démocratie européenne. Malgré cette menace, force est de constater qu'elle bénéficie d'une audience importante et grandissante auprès des salariés, des ouvriers et des classes populaires.

Sur quoi ce succès repose-t-il ? Que savons-nous du programme de l'extrême droite en matière de travail et de démocratie sociale ? Quelles conséquences aurait-il sur les droits sociaux de ses électeurs ? À quelques semaines de l'élection présidentielle française, il nous a semblé urgent de nous pencher sur cet angle mort de la recherche et du débat public afin de démontrer que, en accordant leurs suffrages à l'extrême droite, les travailleurs s'apprêtent en réalité à voter contre leurs propres intérêts.

Au travers de ces contributions, l'Observatoire du dialogue social de la Fondation Jean-Jaurès et le bureau parisien de la Fondation Friedrich-Ebert ont ainsi voulu explorer en profondeur ce qu'une France, une Allemagne et une Europe dirigées par l'extrême droite signifieraient pour les droits des travailleurs, l'action syndicale et le dialogue social.

L'extrême droite contre le syndicalisme en France

– Alain Olive

Comme l'écrivait Jean Grosset, directeur de l'Observatoire du dialogue social de la Fondation Jean-Jaurès, dans la lettre de l'Observatoire du 2 juillet 2020 : « L'Observatoire du dialogue social mène une réflexion de fond sur les conditions du dialogue social en France et en Europe. Son but est d'appréhender la complexité des relations sociales tout en étant à l'écoute de celles et de ceux qui en sont les principaux acteurs. »

Parmi ces derniers figurent bien sûr les partenaires sociaux, syndicats de salariés et patronaux, mais aussi les partis politiques. Pour les partis de gouvernement, qu'ils soient de droite ou de gauche, les programmes ayant trait aux questions sociales sont connus.

Il en va de même de La République en marche, l'actuel parti majoritaire. Tous ont mis en pratique, une fois au pouvoir, la vision qui est la leur de la démocratie sociale et du dialogue social. Quel que soit le jugement que l'on porte sur elle, cette vision s'inscrit toujours dans le cadre républicain et démocratique.

Pour le FN/RN, qui n'a jamais accédé au pouvoir jusque-là, mais qui a vu son candidat et sa candidate arriver à deux reprises au second tour de l'élection présidentielle, le plus grand flou demeure.

À la veille des élections présidentielles de 2022 et alors que Marine Le Pen figure désormais parmi les candidats crédibles à la victoire, que sait-on vraiment du programme de son parti concernant les relations sociales et le dialogue social ? Quelle place le FN/RN pense-t-il accorder aux partenaires sociaux dans la régulation du social ? Quelle est sa vision de la démocratie sociale et de la représentativité syndicale ?

À vrai dire, et disons-le d'entrée par souci de prudence méthodologique, nous avons très peu de choses à

nous mettre sous la dent. Ces sujets sont très peu documentés et constituent un angle mort des recherches sur le FN/RN. À notre connaissance, les quelques rares travaux qui existent sont déjà anciens.

Pour avoir un matériel de première main, il faut plonger dans les arcanes du FN/RN et y dénicher, ici ou là, quelques prises de position, toutes empreintes de détestation vis-à-vis des syndicats.

On pensait avoir des réponses un tant soit peu précises puisque, le 2 avril 2016, Louis Aliot, président du Club Idées Nation et numéro 2 du FN, organisa un colloque à la Maison de l'Amérique latine à Paris sur le thème suivant : « La nécessaire réforme de la représentativité syndicale et le développement des organisations professionnelles en France. »

Malheureusement, de ce colloque nous ne savons rien. À ce jour, aucune trace n'en subsiste. On peut se demander s'il s'agit là d'un profond désintérêt pour ces sujets, peu porteurs auprès de son électorat, d'une incompétence notoire à les traiter, ou d'une forme de dissimulation. Un peu de tout cela peut-être. Après tout, comme le dit Jean-Yves Camus (interview sur une chaîne d'infos continue), spécialiste reconnu de l'extrême droite, « pour cette famille politique toute forme de technicité enferme, l'appel au bon sens suffit ». Pour nous, le bon sens ne suffisant pas, il faut donc se résoudre à utiliser le peu de matériau disponible et plonger dans les arrières-cuisines d'un parti imprégné par tout ce qui fait le corpus idéologique de l'extrême droite.

Le FN est un parti politique qui, depuis sa fondation en 1972, a fait du couple insécurité et immigration son fonds de commerce. Tenir une ligne ultralibérale sur le plan économique, qui entrerait en contradiction

avec une dénonciation de l'ouverture économique et de la mondialisation comme source de flux migratoires, n'était pas un souci. À cette époque, les questions d'emploi, de pouvoir d'achat, de retraites ou de relations sociales étaient loin des préoccupations de son électorat.

Ce n'est que récemment – à part au cours d'une brève parenthèse dans les années 1990 – que le parti FN/RN s'est aventuré à pas de loup sur le terrain des questions sociales. Et cela depuis qu'une partie de l'électorat populaire l'a rejoint. Mais, comme nous le verrons, sous le vernis d'une forme de respectabilité, le RN de Marine Le Pen continue à chevaucher certains des thèmes chers à son père, et notamment ce qui nous intéresse directement : sa très grande hostilité à l'égard des syndicats et du syndicalisme.

Pourtant, en ce début de XXI^e siècle, la montée de l'extrême droite n'est plus une exception française. Cette mouvance a, sous des formes variées, ressurgi dans de nombreux États européens. C'est ainsi que le 18 mai 2019 à Milan, place du Duomo, douze partis d'extrême droite s'affichaient ensemble pour faire bloc avant les élections européennes. À côté du FN/RN de Marine Le Pen, on trouvait la Ligue italienne de Matteo Salvini, le PNV néerlandais de Geert Wilders, le FPÖ autrichien, le Vlaams Belang flamand, le Parti du peuple danois, les Vrais Finlandais, le parti estonien EKSE, le SPD Tchèque, le Sme Rodina slovaque, le parti bulgare Volya et, pour terminer, l'AfD allemande. Plusieurs partis d'extrême droite manquaient à l'appel : les Espagnols de Vox, les Portugais de Chega, les Polonais du PiS, ou encore le Fidesz de Viktor Orbán, Premier ministre hongrois. Le 2 juillet 2021 est lancé le rassemblement des patriotes européens par la signature d'une charte qui conspu « les mondialistes et les euro-péistes ». Seize partis d'extrême droite l'ont signé. Ce sont presque les mêmes qui étaient à Milan, à quelques exceptions près, dont la plus notable est l'absence de l'AfD allemande. En revanche, Viktor Orbán pour le Fidesz hongrois, Jaroslaw Kaczynski pour le PiS polonais, Santiago Abascal pour Vox en Espagne et Giorgia Meloni pour le parti Fratelli d'Italia étaient cette fois présents.

Face à cette internationale d'extrême droite, nous avons souhaité sortir du contexte uniquement français

et étendre nos réflexions à certains pays européens, et notamment à l'Allemagne, afin d'essayer de comprendre comment nos camarades syndicalistes vivent chez eux la montée de ces mouvements et la façon dont ils les combattent. Pour cela, nous avons sollicité nos camarades et amis de la Fondation Friedrich-Ebert pour qu'ils nous livrent leurs points de vue sur la façon dont l'extrême droite allemande combat le syndicalisme démocratique chez eux, et quelle réponse ils y apportent.

Ce combat syndical contre l'extrême droite est mené aussi par la Confédération européenne des syndicats (CES). Une résolution de la CES, adoptée les 3 et 4 juin 2021, se propose d'élaborer au niveau européen une réponse syndicale face à la montée de l'extrême droite. Basé sur le constat que « tout oppose syndicats et extrême droite », la CES définit dans une feuille de route un plan d'action en quinze points mis en œuvre entre septembre 2021 et septembre 2022.

Ce travail est d'autant plus nécessaire que des dérives d'organisations syndicales, membres de la CES, peuvent se produire. Tel est le cas du syndicat Solidarnosc en Pologne qui, dans ses publications en français, prend fait et cause pour Marine Le Pen. Dans une lettre au président de Solidarnosc, Piotr Duda, le président de la CES, Laurent Berger, s'est dit « révolté de voir en France le nom de Solidarnosc servir d'alibi à l'extrême droite ». Il est clair que la question de l'adhésion de ce syndicat à la CES est posée.

Vous l'aurez compris, cette étude, en dévoilant l'aversion que l'extrême droite porte à la démocratie sociale et donc à la démocratie, doit être conçue comme une arme dans le combat contre tous les mouvements d'extrême droite, non seulement en France, mais aussi dans toute l'Europe.

En France, le FN/RN contre la démocratie sociale : « la préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme »

L'ensemble des organisations syndicales françaises inscrivent leurs actions dans une vision humaniste de l'homme. Elles font de la lutte contre toutes les exclusions et les discriminations un des fondements de leur identité syndicale. En 2011, un texte cosigné par cinq organisations avait déjà pour titre : « La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme ».

Les nouveaux habits idéologiques dont s'affuble le Rassemblement national de Marine Le Pen y changent-ils quelque chose ? La réponse est non et l'utilisation d'un nouveau répertoire politique par Marine Le Pen dans une tentative désespérée de dédramatisation n'y change rien.

Ce nouveau répertoire politique a une triple fonction.

Elle veut en finir – du moins dans le discours – avec l'image de violence qui collait à la peau des militants du FN. Comme elle l'a elle-même déclaré, la candidate du RN souhaite afficher sa rupture avec les nostalgiques « bottés et casqués, la matraque à la main ». Il s'agit de faire sortir l'extrême droite du réduit politique dans lequel les outrances (notamment antisémites) de Le Pen père l'avaient enfermée.

La deuxième fonction de ce discours consiste à brouiller les pistes entre l'extrême droite, la droite et même une partie de la gauche. Il s'agit d'établir entre ces courants des passerelles idéologiques qui, le moment venu, pourront se transformer en alliances électorales. Lors des dernières élections cantonales et régionales, on a ainsi vu des candidats du parti Les Républicains, ainsi que certains candidats encartés à gauche, concourir sous les couleurs du RN. Certains responsables syndicaux ont aussi franchi le pas.

Ces débauchages sont de faible ampleur, mais, à terme, le RN voudrait s'inscrire dans les pas de leurs alliés italiens et autrichiens, qui ont réussi à créer les conditions permettant à l'extrême droite de gouverner avec la droite.

La troisième fonction de ce nouveau discours consiste à s'emparer des questions économiques et sociales pour continuer d'attirer à lui toute une partie des classes populaires. On assiste alors à ce que certains auteurs appellent « un phénomène ouvriéro-lépeniste », qui voit nombre d'ouvriers voter Marine Le Pen.

Ne pas être dupe de ce nouveau répertoire politique suppose que l'on puisse démontrer que, derrière le changement de discours, il n'y a en réalité pas de changement profond de la nature du RN.

Le RN, comme le FN, est un parti purement nationaliste. Dans sa logique, la nationalité française repose sur une base fondamentalement ethnique. Comme l'écrit l'historien Michel Winock, « Contre la tradition humaniste, le national-populisme, lui, érige l'égoïsme tribal en idéal spirituel et politique. L'obsession de la "race", la phobie du métissage, la haine de l'étranger, sont les expressions courantes de cette régression au stade de la société fermée¹. »

Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les 144 engagements présidentiels de Marine Le Pen pour la campagne présidentielle de 2017, qui ont été réaffirmés pour la présidentielle de 2022. En effet, les 144 propositions de 2017 – qui figurent toujours sur le site Internet du RN – ne sont pas invalidées par celles de 2022, inscrites dans ses Cahiers de revendications.

La proposition 27 est la plus funeste, et la plus significative : « Supprimer le droit au sol : l'acquisition de la nationalité française sera possible uniquement par la filiation ou la naturalisation, dont les conditions seront par ailleurs plus exigeantes. Supprimer la double nationalité extra-européenne. » (Action 9 du programme 2022 de la plaquette : « Cahier d'Actions Asile, immigration ».) Avec cette proposition 27, c'est le droit du sang contre le droit du sol. C'est la

1. Michel Winock, « La vieille histoire du national-populisme », *Le Monde*, 18 juillet 1987.

tradition rationaliste, universaliste et humaniste qui est remise en cause. C'est une certaine idée de la Nation et de la citoyenneté qui est attaquée.

Avec le droit au sol, nous sommes français parce que nous le voulons. C'est la fameuse formule de Renan : « La Nation est un plébiscite permanent¹. » Avec le droit au sang, on sanctifie une vision alternative à la vision humaniste. On puise dans le vieux fond théorique de l'extrême droite : de Joseph de Maistre – « On ne devient pas français parce qu'on veut l'être ; la providence y pourvoit² » – à Drumont – « Il faut avoir sucé le vin de la patrie³ » – en passant par Barrès – « Nous sommes le prolongement de nos morts⁴ » – et Maurras – « Nous n'avons pas voulu notre nationalité. Son caractère décisif est la naissance. On ne choisit pas plus sa patrie – la terre de ses pères – que l'on ne choisit son père et sa mère⁵ ».

Cette proposition 27, plus que toute autre, installe le RN comme un parti opposé à la tradition humaniste proposée par le siècle des Lumières. Il reste dans une logique xénophobe et parfois raciste qui prône le refus de l'autre et qui puise ses racines dans les théories de l'extrême droite la plus classique.

Ce nationalisme, comme le qualifiait l'historien spécialiste des droites René Rémond en faisant le parallèle avec Vichy, est un « nationalisme d'exclusion⁶ ». En cela, le FN/RN se différencie fondamentalement de tous les autres partis politiques français, partis d'extrême gauche compris.

Une autre proposition du RN démontre que ce parti s'oppose aux valeurs fondamentales de la République, la proposition 92 : « Ériger la citoyenneté française en privilège pour tous les Français par l'inscription dans la Constitution de la priorité nationale » ; Action 41 du projet pour 2022 : « Ouvrir la possibilité d'utiliser la priorité nationale » ; Action 42 : « Instituer un délai de carence pour les étrangers arrivant sur le territoire national pour bénéficier de la gratuité des services publics et des dispositifs sociaux ». »

Ainsi, la préférence nationale de Le Pen père devient ici, pour la fille, la priorité nationale. Et cela avec les mêmes conséquences discriminantes pour les citoyens étrangers, salariés ou pas. Les déclinaisons de cette proposition 92 sont nombreuses et dangereuses pour la cohésion de notre nation.

- Proposition 38 : « Mettre en place une taxe additionnelle sur l'embauche des salariés étrangers afin d'assurer effectivement la priorité nationale à l'emploi des Français. »
- Proposition 55 : « Mettre en œuvre une vraie politique nataliste réservée aux familles françaises. »
- Proposition 58 : « Revaloriser le minimum vieillesse partout en France, y compris en Outre-mer, et le conditionner à la nationalité française ou à vingt ans de résidence en France, ce qui permettra également d'augmenter les petites retraites. »
- Proposition 65 : « Garantir la Sécurité sociale pour tous les Français ainsi que le remboursement de l'ensemble des risques pris en charge par l'Assurance-maladie. »
- Proposition 66 : « Relever le *numerus clausus* d'accès aux études de santé pour éviter le recours massif aux médecins étrangers. »
- Proposition 69 : « Créer un cinquième risque de Sécurité sociale consacré à la dépendance afin de permettre à chaque Français de se soigner et de vivre dans la dignité. »
- Proposition 71 : « Réaliser des économies en supprimant l'aide médicale d'État. »
- Proposition 117 : « Soutenir les petits clubs afin de permettre la présence d'un maximum de joueurs français dans les clubs professionnels. »
- Proposition 142 : « Réserver prioritairement aux Français l'attribution du logement social. »
- Action 33 du « Cahier d'Actions sur les banlieues de 2022 » : « Mettre en place une politique de priorité nationale pour l'accès au logement des locataires et des propriétaires. »

1. Ernest Renan, « Qu'est-ce qu'une Nation ? », conférence faite en Sorbonne, 11 mars 1882.

2. Joseph de Maistre, *Considérations sur la France*, Paris, Bartillat, 2017 [1797].

3. Édouard Drumont, *La France juive*, Paris, Flammarion, 1886.

4. Maurice Barrès, *La Terre et les morts*, Paris, L'Herne, 2016 [1899].

5. Charles Maurras, *Mes idées politiques*, Paris, L'Âge d'homme, 2002 [1937].

6. « Le gouvernement de Vichy. Institutions et politiques », colloque des 6 et 7 mars 1970 à la Fondation nationale des sciences politiques.

En voulant inscrire la priorité nationale (ex-préférence nationale) dans la Constitution, le RN érige les discriminations comme valeur fondamentale de notre République. Cela est contraire à notre Constitution actuelle, qui fait du principe d'égalité de tous les citoyens la pierre angulaire de notre vivre-ensemble. De plus, cette priorité nationale est contraire à tous les textes communautaires.

Les premiers visés par la priorité nationale accordée aux Français de souche sont bien sûr les étrangers, et notamment les salariés étrangers. Et pour nous, cela est inacceptable.

La proposition 43 « Remettre de l'ordre dans nos finances publiques par la fin des mauvaises dépenses publiques ; notamment celles liées à l'immigration et à l'Union européenne » permet de faire de l'immigration l'origine de tous les maux dont souffre notre pays. Aucune argumentation solide ne vient à l'appui de cette affirmation, mais pour le RN, comme pour le FN avant lui, il y a là un marqueur identitaire qu'il ne peut abandonner. On l'a vu dans le discours de Marine Le Pen au congrès de Perpignan, les 3 et 4 juillet 2021. Quand Marine Le Pen y a affirmé : « Nous ne reviendrons pas au Front national », elle vise là les dérapages antisémites de son père, mais nullement les fondamentaux qui ont fait du FN un parti situé hors de l'arc républicain.

Lors d'un autre discours prononcé à Fréjus le 12 septembre 2021, Marine Le Pen s'est présentée comme la présidente des « libertés françaises », reprenant là les slogans des manifestants anti-vaccins. Comme l'a souligné Jean-Yves Camus, ce titre de « Libertés françaises » est celui d'une revue maurrassienne de l'après-guerre, publiée par un proche de l'Action française, François Daudet. Difficile d'oublier d'où l'on vient.

Dans ce même discours de Fréjus, Marine Le Pen se déclare pour la liberté syndicale. Dans sa bouche, cela se traduit par la liberté de candidature des syndicats aux élections professionnelles. Une mesure qui, bien sûr, déboucherait sur la création de syndicats maisons, et entraînerait l'affaiblissement des organisations syndicales représentatives. Une autre

mesure antisociale retient l'attention : la baisse drastique des droits de succession et de mutation. D'autres mesures se voulaient spectaculaires : la nationalisation des autoroutes et la privatisation de l'audiovisuel public.

Cette tentative d'infléchir sa campagne de 2017 en allant sur des terrains qui ne sont pas exclusivement ceux de la sécurité et de l'immigration voit se dresser devant Marine Le Pen un obstacle de taille : Éric Zemmour. L'arrivée en trombe dans les sondages de cet éditorialiste qui fait de l'immigration « son obsession », comme il le déclare lui-même, vient bouleverser sa campagne.

Depuis plusieurs années déjà, Éric Zemmour fait de la haine contre les musulmans son fonds de commerce. Dans un discours prononcé le 28 septembre 2019 devant une Convention de l'extrême droite organisée par Marion Maréchal-Le Pen, il les présente comme « une armée d'occupation dont l'uniforme serait la djellaba ». Il appelle à « la guerre civile pour repousser cette invasion ».

Dans son discours de Villepinte le 5 décembre 2021, qui marquait le coup d'envoi de sa campagne, Éric Zemmour a réitéré ses délires et ses fantasmes en mettant au centre de son projet « le grand remplacement et le grand déclassé ». Ces notions marquées du sceau de l'extrême droite la plus réactionnaire s'accompagnent de diatribes contre les médias, les syndicats, les professeurs et leur pédagogisme. Pour Éric Zemmour, l'école ne doit plus être « le laboratoire idéologique de la gauche ».

Sa cible principale reste l'étranger qui, dans la langue de Zemmour, signifie le musulman. Quand Drumont, à la fin du XIX^e siècle, dans une formule qui a fait date écrivait : « Tout vient du juif, tout revient au juif¹ », Zemmour réplique : tout vient du musulman, tout revient au musulman. Tout vient de l'immigration, tout revient à l'immigration.

S'ensuivent des mesures comme la suppression du droit au sol, l'immigration zéro, la suppression du regroupement familial et, pour faire bonne mesure, l'expulsion des étrangers au chômage depuis plus de

1. Édouard Drumont, *La France juive*, op. cit.

six mois, et cela quelles que soient la situation familiale et la durée de leur séjour en France. Pour Éric Zemmour, ces mesures seront légitimées par un référendum qui – dit-il – s'imposera à tous, y compris au Conseil constitutionnel, au Conseil d'État et à Bruxelles.

Devant ce déferlement de mesures discriminatoires, Marine Le Pen est donc obligée de revenir à ses fondamentaux de 2017 en faisant de la priorité nationale à nouveau le cœur de son programme¹. Et pour faire bonne mesure, elle annonce un référendum sur l'immigration sous forme d'un projet de loi « Citoyenneté-identité-immigration » qu'elle souhaite soumettre aux Français.

Ce projet de loi référendaire sur l'immigration reprend en grande partie les mesures annoncées en 2017 : priorité nationale pour les Français dans le domaine du logement, de l'emploi, des prestations sociales, interdiction des régularisations, fin du regroupement familial entre autres.

Les interrogations sur la constitutionnalité de ce projet de référendum sont nombreuses, comme sont nombreuses les questions sur la légalité des propositions contenues dans ce texte au regard de nos engagements européens. Et cela, d'autant plus, que Marine Le Pen ne met plus à son programme le départ de la France de l'Union européenne.

Le FN/RN contre les syndicats et le syndicalisme

Dans toutes ses déclarations, le FN/RN s'est opposé aux syndicats et a toujours été du côté d'un patronat de choc. Jamais ce parti n'a consenti à voir dans l'action syndicale un facteur de progrès et de démocratie sociale. Il a toujours sévèrement condamné tous les mouvements et toutes les mobilisations syndicales. Jean-Marie Le Pen puisait son répertoire dans sa vision réactionnaire des rapports sociaux, ne voyant

dans l'action syndicale qu'un facteur de désordre qu'il fallait mater.

Cette idéologie trouve une de ses sources dans la loi du 4 octobre 1941 relative à l'organisation sociale des professions², appelée aussi « Charte du travail », qui avait comme ambition de faire sortir les relations sociales françaises des logiques d'affrontement qu'elles connaissaient depuis le début du XIX^e siècle, avec « la volonté de rompre définitivement avec le vieux système de lutte de classe... Les syndicats seront désormais obligatoires pour être forts, uniques pour être francs. Leur activité sera désormais strictement limitée au domaine de leur profession³. »

Ce fantasme d'une société sans conflit passe par des mesures autoritaires : on dissout l'ensemble des confédérations ouvrières, on supprime le droit de grève, on dépolitise les syndicats en faisant la chasse aux militants communistes, on prône un syndicalisme de collaboration avec le patronat. Le but de cette charte est clair : réduire les syndicats au silence et leur interdire au niveau national interprofessionnel d'élaborer tout projet syndical digne de ce nom.

Cette vision de syndicats domestiqués, tels que les voulait la charte du travail, imprègne aujourd'hui les propositions du FN/RN sur les syndicats ainsi que les déclarations de certains de ses responsables.

Dans une tribune parue sur le site du RN du 20 mai 2020, Thibaut de La Tocnaye, membre du bureau politique du FN/RN, a ainsi laissé éclater sa haine antisyndicale : « On sent que les Français ne sont plus prêts à accepter les méthodes tyranniques des syndicats tels que la CGT », « L'immense majorité des centrales médiatisées profite à fond du système qui les nantit de subventions et de châteaux... Ils sont souvent corrompus », « Jamais on ne les entend sur la politique d'immigration massive qui tire les salaires vers le bas, sur l'Union européenne qui détruit des pans entiers de nos filières... En fait, la vérité, c'est que le monde du travail et le monde des entreprises et des salariés ne les intéressent pas ! », « Alors comment faire ? C'est simple, il faut réussir ce que la réforme Fillon du 20 août 2008

1. Conférence de presse à Metz le 23 septembre 2021.

2. Parue au *Journal officiel*, 26 octobre 1941.

3. Exposé des motifs de la loi par le vice-président du conseil, François Darlan.

devait faire et n'a pas fait : permettre l'apparition de nouveaux syndicats et pourquoi pas valider certains syndicats actuels, mais sur des bases véritablement démocratiques, libres et justes », « Le premier gouvernement patriote qui voudra rétablir, dans le sillage de l'élection de Marine Le Pen à la présidence en 2022, un réel dialogue social et qui souhaiterait susciter l'émergence de syndicats authentiquement représentatifs de l'ensemble des salariés, cadres et patrons dans tous les secteurs et dans tous les types d'entreprises, publiques et privées, devra au plus vite et en début de mandat ramener ce seuil minimal d'audience à 3 % ou même à 1 %. L'objectif est de permettre la création de nouveaux syndicats. Parallèlement, il faudra en profiter pour rénover, simplifier et moderniser les branches professionnelles ».

Les syndicats de l'Éducation nationale sont aussi une cible privilégiée. Ainsi, pour Alain Avello, président du collectif « Racine, les enseignants patriotes », les syndicats de l'éducation FSU, CGT, UNSA doivent perdre la mainmise idéologique qu'ils exercent sur la profession. Ils sont un obstacle au patriotisme à l'école. Ils trahissent l'école républicaine.

Pour Marine Le Pen elle-même, les syndicats réformistes sont les idiots utiles du macronisme, l'éradication ne serait pas totale si, comme elle le promet, on ne fermait pas le Conseil économique social et environnemental, « cet énorme fromage de la République qui sert à placer ses amis ». Une fois de plus, la comparaison avec Pétain et son gouvernement s'impose, puisque ce dernier, une fois au pouvoir, avait fermé le Conseil économique et social, symbole de la culture républicaine.

De tout ce qui précède ressort un message limpide : pour l'extrême droite et ses candidats, il faut mettre à bas les syndicats existants et en faire émerger de nouveaux, plus en phase avec les valeurs du FN/RN. Le FN a déjà opéré une première tentative visant à implanter des syndicats à sa botte. Après les élections législatives de 1986, au cours desquelles le FN remporte 35 sièges, sous l'impulsion de Bruno Mégret, le parti opère son « premier tournant social » en décidant de « s'adresser au monde du travail ». On assiste alors à la tentative de création de syndicats FN dans la police, la pénitencière, les transports, l'Éducation nationale...

Par un grand arrêt de principe du 10 avril 1998, la Cour de cassation a adopté, s'agissant de la création du Front national de la police (FNP), une position fondamentale que chacun serait bien inspiré d'avoir à l'esprit dans la période de grande confusion que nous traversons en France et ailleurs en Europe sur les questions d'égalité entre les êtres humains et de non-discrimination. Par deux attendus dont chaque mot a été soigneusement choisi, la haute juridiction affirmait :

Mais attendu que, par application combinée des articles 1131 du Code civil, L. 411-1 et L. 411-2 du Code du travail, un syndicat professionnel ne peut pas être fondé sur une cause ou en vue d'un objet illicite ; qu'il en résulte qu'il ne peut poursuivre des objectifs essentiellement politiques ni agir contrairement aux dispositions de l'article L. 122-45 du Code du travail et aux principes de non-discrimination contenus dans la Constitution, les textes à valeur constitutionnelle et les engagements internationaux auxquels la France est partie ; et attendu que l'arrêt attaqué, par motifs propres et adoptés, retient souverainement que le FNP n'est que l'instrument d'un parti politique qui est à l'origine de sa création et dont il sert exclusivement les intérêts et les objectifs en prônant des distinctions fondées sur la race, la couleur, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique ; qu'en l'état de ces énonciations, le moyen n'est pas fondé.

Ce faisant, la Cour de cassation faisait le constat que, parce qu'il n'était que l'instrument d'un parti politique prônant la distinction entre les êtres humains fondée sur la race, la couleur, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, le FNP était fondé sur un objet illicite, en conséquence de quoi il lui était interdit de se prévaloir de la qualité même de syndicat.

L'intérêt de cette décision, et sa portée pour l'avenir, tient à ce que la plus haute juridiction judiciaire a fait de l'incompatibilité entre le choix de la forme syndicale et la possibilité de prôner l'inégalité et les discriminations entre les humains une question de légalité de l'objet syndical, pour déduire que lorsqu'elle était constatée, la personne morale en cause ne pouvait pas être qualifiée de syndicat.

Depuis cette décision datant de 1998, la loi du 20 août 2008, reprenant très fidèlement une position commune interprofessionnelle des partenaires sociaux, a fixé un certain nombre de critères que doivent réunir les organisations syndicales de salariés pour être reconnues représentatives, et même s'implanter

dans les entreprises. Au premier rang de ces critères figure le respect des valeurs républicaines, qui est une réponse au critère de l'attitude patriotique que la législation antérieure imposait pendant l'occupation.

Mais paradoxalement, il pourrait être soutenu que faire de ce principe du respect des valeurs républicaines un critère de représentativité ne facilite pas la pleine mesure de la valeur de ce principe fondamental. En effet, l'intérêt de la décision de 1998 est d'avoir fait du respect de ce principe une condition de légalité de la constitution du syndicat, et non seulement une condition de sa représentativité. En d'autres termes, la portée de cette décision est de permettre d'interdire toute revendication par une organisation de ce genre d'un quelconque objet syndical, bien en amont de la question de la détermination de sa représentativité qui, elle, répond à d'autres critères, dont l'audience, la transparence financière, etc.

La question est d'importance dans la période trouble que nous connaissons, parce que cette décision de principe devrait continuer de permettre d'exiger la dissolution de prétendus syndicats qui poursuivent en réalité des objectifs strictement politiques incompatibles avec ces valeurs républicaines fondamentales, et non seulement de contester au cas par cas leur représentativité. Se limiter à la seule faculté de contester la représentativité du syndicat impliquerait *de facto* de laisser de telles structures se développer dans les entreprises, en demandant le plus souvent au juge de l'élection professionnelle de les écarter, quand c'est une action en dissolution pure et simple de la structure syndicale revendiquée qui devrait primer pour faire pleinement vivre nos principes démocratiques.

L'échec de ces créations a stérilisé la volonté de créer des syndicats FN/RN. Les tentatives de noyautage de certaines organisations ont aussi été un échec. Reste le débauchage de quelques militants syndicaux comme on a pu le constater lors des élections cantonales et régionales de 2021.

Ces échecs à s'implanter dans le monde syndical ne doivent pas faire oublier l'audience importante dont bénéficie le FN/RN dans les milieux populaires, et ceci lors de toutes les élections.

Ce parti a donc ajouté au couple immigration/sécurité des propositions qui se veulent sociales, comme la retraite à soixante ans, ou l'augmentation

du point d'indice pour les fonctionnaires. En revanche, la réflexion de Marine Le Pen et du FN/RN sur les institutions sociales, la régulation sociale et le dialogue social, la place des syndicats et leur représentativité, reste prisonnière de sa vision réactionnaire des rapports sociaux.

Ainsi, la proposition 10 de ses 144 engagements pour 2017 est formulée de la façon suivante : « Assurer le respect de la liberté d'association dans les seules limites exigées par l'ordre public et soutenir les petites structures associatives, culturelles, sportives, humanitaires, sociales, éducatives, etc., qui animent la vie de nos territoires. Instaurer une véritable liberté syndicale par la suppression du monopole de représentativité et moraliser la vie syndicale par un contrôle public du financement des syndicats. »

Deux précisions d'abord : d'une part, le monopole de représentativité n'existe pas ; seul existe un monopole syndical de présentation des listes au premier tour. Les syndicats doivent satisfaire à certains critères, dont celui du respect des valeurs républicaines et de l'indépendance. D'autre part, le contrôle public du financement des syndicats existe déjà. Si on peut être confondu par tant d'incompétence pour un parti qui veut accéder au pouvoir, il ne faut pas pour autant se méprendre sur le danger de telles propositions.

Ces bouleversements ne poursuivent qu'un seul but : mettre à bas tout notre système de valeurs sur lequel se fonde le syndicalisme français actuel.

En revenant sur les règles de la représentativité syndicale actuelles, le FN/RN affaiblirait les confédérations en place et leur substituerait une myriade de syndicats corporatistes qui ne devraient respecter aucun critère pour pouvoir se présenter lors des élections dans l'entreprise. Et cela, avec toutes les conséquences qu'on peut deviner : création par certains patrons de syndicats maisons, perte d'intérêt pour la négociation collective, disqualification des accords interprofessionnels, mise en cause de toutes les formes de paritarisme.

En un mot, il s'agirait de domestiquer le syndicalisme français et de lui enlever toute capacité à prétendre à un discours global sur la vie de la cité.

Le FN/RN est bien un danger pour la démocratie sociale et pour la démocratie tout court.

Populisme de droite et syndicats en Allemagne : quelle est la position de l'AfD sur le dialogue social ?

– Samuel Greef

La question du positionnement politique du parti Alternative pour l'Allemagne (AfD) vis-à-vis du dialogue social, des relations professionnelles, des syndicats et des travailleurs ne se pose pas dans l'hypothèse d'une possible mise en œuvre politique. La participation éventuelle de l'AfD à un gouvernement allemand est reléguée à un futur lointain, aucun autre parti politique ne souhaitant travailler avec elle¹. Pour autant, l'AfD prend de plus en plus position sur les questions ayant trait aux intérêts des salariés, aux syndicats et aux comités sociaux et économiques des entreprises, que l'on appelle en Allemagne les conseils d'établissement. Deux dimensions sont à l'œuvre : le potentiel électoral que représentent les travailleurs et la volonté d'enraciner davantage le parti dans la société civile². À cet égard, deux questions revêtent une importance centrale : quelle position l'AfD adopte-t-elle sur la thématique du dialogue social ? Le parti propose-t-il un programme favorable aux intérêts des travailleurs ?

L'électorat de l'AfD et son profil politique

L'AfD est un parti nationaliste à tendance *völkisch*³ et se situe pour une large part à l'extrême droite de l'échiquier politique⁴. Le parti siège au Parlement fédéral (*Bundestag*) ainsi que dans tous les parlements régionaux (*Landtage*). Lors des élections législatives de 2021, l'AfD a recueilli 10,3 % des suffrages.

On observe que la proportion d'hommes, âgés de trente à cinquante-neuf ans, ainsi que de diplômés de l'enseignement secondaire (*Hauptschule* et *Realschule*)⁵ qui votent AfD est plus importante que la moyenne. Parmi les salariés, l'AfD a pu marquer des points auprès de l'électorat ouvrier, catégorie socioprofessionnelle qui affiche le taux de syndicalisation le plus élevé. Chez les syndiqués, l'AfD a enregistré un score supérieur de 1,9 % à celui qu'il a obtenu dans l'ensemble de la population (voir diagramme 1).

De manière globale, on observe cependant que le parti est en réalité capable d'attirer de nombreuses catégories socioprofessionnelles. De fait, son

1. Frank Decker et Fedor Ruhose, « Der Einfluss der AfD auf die deutsche Koalitionslandschaft: Problem oder Chance für die etablierten Parteien? », *Zeitschrift für Politik*, vol. 68, n°1, 2021, pp. 123-144, p. 135.

2. *Strategie 2019-2025. Die AfD auf dem Weg zur Volkspartei*, AfD, 2019, p. 10 et 37.

3. Idée du peuple comme entité ethnique, et non politique.

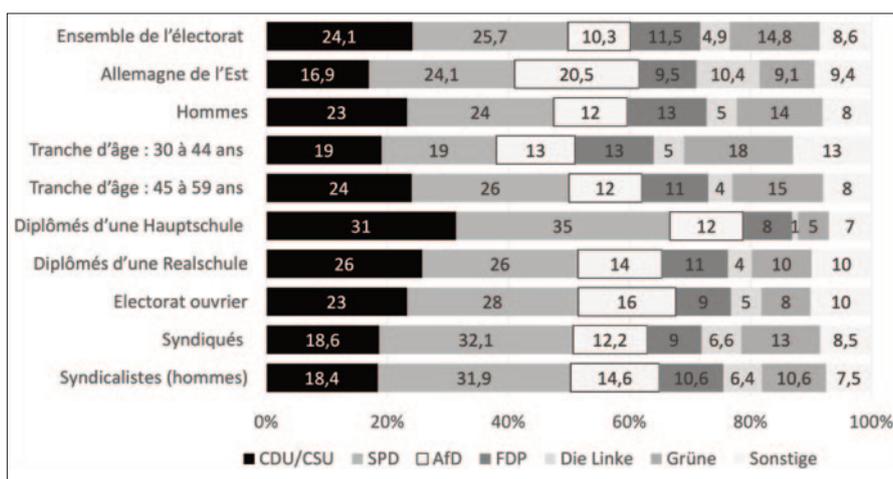
4. Alexander Häusler et Rainer Roesler, *Die AfD vor der Bundestagswahl 2021*, DGB, 2021, p. 5.

5. Équivalent apprentissage ou lycées professionnels.

audience dépasse le cercle des laissés-pour-compte ou des perdants de la mondialisation, lesquels parta-

gent un fort degré d'insatisfaction et une proximité plus étroite avec les idées d'extrême droite¹.

Tableau 1. Catégories de la population surreprésentées dans le vote AfD (élection de 2021)²



Cette répartition correspond à l'évolution du parti créé par Bernd Lucke en 2013 dans le contexte de la crise financière. Fondé sur la promesse d'un rejet de l'Union européenne et de la monnaie unique, l'AFD défendait au départ une ligne conservatrice-souverainiste et libérale sur le plan économique. À l'époque déjà, le parti affichait des traits populistes (très critique à l'égard des « élites », le parti se voulait le porte-voix de la « véritable volonté du peuple » et défendait un programme de réforme nationaliste). À la faveur de la crise des réfugiés en 2015, les idées du parti se sont déplacées vers une ligne anti-islam ainsi qu'une politique d'immigration et d'asile dure, associées à une radicalisation continue³. Si l'aile droite et extrémiste du parti autour de Björn Höcke a été dissoute en 2020⁴, d'autres franges de l'AFD ont cependant depuis lors évolué vers l'extrême droite, au point d'être classés depuis

2021 par les services de renseignements du pays (*Verfassungsschutz*) dans la catégorie des groupuscules d'extrême droite suspects. Sur les grands sujets qui font l'actualité, l'AFD fait figure de parti du déni : l'AFD a ainsi comparé à plusieurs reprises les mesures prises par le gouvernement pour endiguer l'épidémie de Covid-19 avec la période nazie, évoquant une « loi des pleins pouvoirs sanitaires » en référence à la loi des pleins pouvoirs du 24 mars 1933 (*Ermächtigungsgesetz*). L'AFD nie l'origine humaine du changement climatique et s'oppose à la décarbonation de l'économie, tentant ainsi de s'adresser aux travailleurs.

Dès 2014, l'organisation Les salariés dans l'AFD⁵ (AiDA) était fondée ; l'organisation Association alternative des salariés⁶ (AVA) suivit en 2015, avant que ne soit créée en 2017 la Ligue alternative des salariés

1. Frank Decker, « Die Alternative für Deutschland. Ein Porträt », dans Wolfgang Schroeder et Markus Trömmel (dir.), *Rechtspopulismus. Zivilgesellschaft. Demokratie*, Bonn, Dietz, 2021, p. 41.

2. *Bundestagswahl 2021: So haben Gewerkschafter innen gewählt*, Deutscher Gewerkschaftsbund, DGB, 2021 ; *SPD-Wahlsieg und CDU/CSU-Debakel. Bundestagswahl*, groupe de recherche sur les élections, 26 septembre 2021.

3. Alexander Häusler et Rainer Roeser, *Die AfD vor der Bundestagswahl 2021*, op. cit., pp. 11-13.

4. Frank Decker, « Die Alternative für Deutschland. Ein Porträt », dans Wolfgang Schroeder et Markus Trömmel (dir.), *Rechtspopulismus. Zivilgesellschaft. Demokratie*, op. cit., 2021, p. 38.

5. *Arbeitnehmer in der AfD* (AiDA).

6. *Alternative Vereinigung der Arbeitnehmer* (AVA).

d'Allemagne centrale¹ (ALARM)². Le fondateur de l'AVA, Uwe Witt, ancien membre du syndicat IG Metall, est porte-parole pour les affaires sociales et la politique de l'emploi au sein du groupe parlementaire de l'AfD au Bundestag. C'est lui qui, en 2018, a présenté l'un des trois projets du parti de réforme du système de retraite. Son projet écartait la possibilité d'une hausse des cotisations ou d'une mobilisation de recettes fiscales supplémentaires pour financer le système des retraites, réclamant à la place une « flexibilisation du système en jouant sur la durée de vie au travail », ce qui, mis bout à bout, aurait signifié un report de l'âge de départ à la retraite et un allongement de la vie au travail³. C'est son suppléant, Jürgen Pohl, également fondateur de la ligue ALARM, qui a présenté le deuxième projet, axé sur l'idée d'un soutien apporté aux Allemands : parallèlement à une retraite indexée sur la productivité du travail, les Allemands devaient percevoir une « retraite citoyenne »⁴. Le troisième projet de financement du système des retraites, élaboré par Markus Frohnmaier, prévoyait entre autres une pension de base financée par répartition et dont le montant devait être augmenté d'un pour cent par annuité pour les seuls citoyens allemands. On voit ici apparaître de manière symptomatique la profonde « orientation nationale de la politique sociale et économique [prônée par l'AfD] dont les bénéficiaires doivent être réservés au pays et à la population qui y habite depuis longtemps »⁵. Ce faisant, l'AfD associe une lecture ordolibérale et néolibérale de l'économie, lecture qui ressort plus nettement dans les textes programmatiques du parti, à une conception nationale et « exclusive » de la solidarité entre les générations d'une population allemande « présente sur le territoire de longue date » en matière de protection sociale et de participation au modèle social, concep-

tion que l'on retrouve souvent au détour de discours ou de documents informels⁶. Dans son programme de campagne de 2021⁷, l'AfD n'entendait pas seulement « financer [le système des retraites] en réalisant des économies dans les budgets destinés à financer des politiques idéologiques », comme « [...] la politique migratoire, climatique et européenne ». S'agissant des étrangers, les prestations sociales destinées aux demandeurs d'emploi devaient également être restreintes aux « étrangers d'origine européenne [...] qui viennent en Allemagne à la condition d'y exercer une activité leur permettant de subvenir à leurs besoins », de manière à « réduire l'immigration profitant de notre modèle social⁸ ».

Position de l'AfD sur le dialogue social et les intérêts des travailleurs

Le dialogue social allemand se caractérise par deux niveaux de négociation, distincts sur le plan formel, mais imbriqués l'un dans l'autre (« système dual »)⁹. Représentant chacun une branche d'activité de l'économie allemande, les huit syndicats rassemblés au sein de la Confédération allemande des syndicats (DGB) (6 millions de membres ; taux de syndicalisation : 14,3 %) négocient des conventions collectives avec les organisations patronales allemandes, dans un contexte de recul de la couverture conventionnelle des salariés et d'une baisse du périmètre de l'application des accords collectifs au niveau des branches. Les syndicats allemands se sont organisés après la Seconde Guerre mondiale en syndicats de

1. *Alternative Arbeitnehmerverband Mitteldeutschland (ALARM)*.

2. Wolfgang Schroeder et al., *Bedrängte Zivilgesellschaft von rechts. Interventionsversuche und Reaktionsmuster*, OBS, 2020, pp. 28-30.

3. Christoph Butterwege, « Antisozialer Patriotismus: Die Rentenpläne der AfD », *Blätter für deutsche und internationale Politik*, vol. 9, 2019, pp. 99-106, p. 100.

4. Beate Müller-Gemmeke, *Die AfD und die Arbeitswelt*, Heinrich Böll Stiftung, 2020.

5. Frank Decker, « Die Alternative für Deutschland. Ein Porträt », dans Wolfgang Schroeder et Markus Trömmel (dir.), *Rechtspopulismus. Zivilgesellschaft. Demokratie.*, op. cit., p. 45.

6. Stephan Pühringer et al., *Soziale Rhetorik, neoliberale Praxis. Eine Analyse der Wirtschafts- und Sozialpolitik der AfD*, OBS, 2021, pp. 54-56.

7. *Deutschland. Aber normal. Programm der Alternativen für Deutschland für die Wahl zum 20. Deutschen Bundestag*, AfD, 2021, p. 126.

8. *Ibid.*, p. 118.

9. Wolfgang Schroeder et Samuel Greef, « Struktur und Entwicklung des deutschen Gewerkschaftsmodells: Herausforderung durch Sparten- und Berufsgewerkschaften », dans Wolfgang Schroeder (dir.), *Handbuch Gewerkschaften in Deutschland*, Wiesbaden, Springer VS, 2014, pp. 121-145, p. 123.

branche unitaires, gardant une neutralité confessionnelle, idéologique et politique. À l'échelle interne des entreprises, les conseils d'établissement, théoriquement indépendants, mais liés dans les faits à un syndicat, défendent et représentent les intérêts des salariés face à l'entreprise (en vertu de leur statut inscrit dans la « constitution des entreprises »). À ce titre, les membres des conseils d'établissement disposent de droits de participation (codécision sur les affaires sociales de l'entreprise), de consultation (sur l'organisation du travail et l'aménagement du lieu de travail) et d'information (sur la gestion financière de l'entreprise). La diffusion des pratiques de codétermination au sein des entreprises est, elle aussi, en régression¹.

Les syndicats du DGB – principaux acteurs dans la négociation par branche des conventions collectives – et les membres des conseils d'établissement qui leur sont liés – et qui détiennent environ 70 % de tous les sièges des conseils d'établissement² – jouent les premiers rôles dans le système allemand des relations professionnelles. Il s'agit d'un élément important pour l'AfD, car ces syndicats ont une sensibilité politique de gauche ou sociale-démocrate et, en raison de leur histoire (République de Weimar, période nazie), s'opposent, en tant qu'acteurs politiques, à l'extrémisme et la xénophobie, et militent pour la tolérance et la démocratie. L'incompatibilité entre les valeurs portées par les syndicats du DGB et le parti de l'AfD se traduit par certaines mesures du DGB interdisant aux syndicalistes d'exercer un mandat ou d'être membre de l'AfD.

À cet égard, rien d'étonnant à ce que le « programme fondamental » du parti de l'AfD, édité en 2016, ne mentionne nulle part les syndicats, les conventions collectives ou encore la codétermination, et que les conflits qui opposent le capital au travail soient complètement occultés dans le programme électoral de 2021. L'AfD³ entend tourner le dos à une « rhétorique haineuse de la lutte des classes ». Le parti se

prononce certes en faveur de la « codétermination accordée aux salariés au sein des entreprises et de l'application généralisée des conventions collectives », mais ne voit aucune nécessité d'agir en matière de politique d'emploi et dialogue social. La fédération régionale de l'AfD dans le land de Bade-Wurtemberg a même déposé un projet de loi en 2019 devant le Parlement régional portant sur « la suspension des conventions collectives et de la loi sur le salaire minimum pour les contrats publics ». Aux yeux de l'AfD, l'économie sociale de marché est censée favoriser un retrait de l'État (en matière de subventions publiques et de régulation du marché) au profit de la compétitivité dont bénéficieraient les petites et moyennes entreprises allemandes, et exige « un élagage et une flexibilisation du droit du travail⁴ ».

L'AfD ne défend les intérêts des travailleurs qu'en apparence, ce que montrent clairement les prises de parole des députés AfD au Bundestag⁵. C'est ainsi que Jürgen Pohl s'oppose aux procédures mises en place pour faciliter l'extension des conventions collectives, jugeant que l'État « outrepassait ses droits » (prise de parole du 12 décembre 2019). S'il a réclamé une simplification des modalités relatives à l'organisation des élections professionnelles, il ne l'a fait que dans le but de présenter plus facilement des candidats nationalistes. Au lieu des 50 signatures de salariés (au maximum) dont le parrainage est requis pour valider les candidatures à l'élection au conseil d'établissement lors des élections professionnelles – ce chiffre dépendant de la taille de l'entreprise –, seules deux signatures devraient suffire, selon Jürgen Pohl. Dans le même temps, celui-ci s'est dit opposé à l'extension de la procédure simplifiée de scrutin uninominal, qui est le plus souvent utilisé dans les petites entreprises. Ce scrutin électoral, comparé au scrutin de liste qui s'applique dans la majorité des cas, diminue la probabilité de voir des candidats nationalistes inconnus être élus au conseil d'établissement. En lieu et place de cette procédure électorale, Pohl

1. Peter Ellguth et Susanne Kohaut, « Tarifbindung und betriebliche Interessenvertretung: Aktuelle Ergebnisse aus dem IAB-Betriebspanel 2019 », *WSI-Mitteilungen*, vol. 73, n°4, 2020, pp. 278-285, p. 279 ; Walther Müller-Jentsch, « Mitbestimmungspolitik », dans Wolfgang Schroeder (dir.), *Handbuch Gewerkschaften in Deutschland*, op. cit., pp. 505-534, p. 519.

2. Nur Demir et al., *Trendreport Betriebsratswahlen 2018 – Entwicklungstrends der betrieblichen Mitbestimmung*, Universität Marburg, 2019, p. 45.

3. *Deutschland. Aber normal. Programm der Alternativen für Deutschland für die Wahl zum 20. Deutschen Bundestag*, op. cit., p. 45.

4. *Ibid.*

5. Voir le site opendiscourse.de consulté le 27 novembre 2021.

exige de mettre fin au privilège des syndicats du DGB au profit d'autres « groupes de salariés » – les syndicats n'ont actuellement pas besoin du parrainage des salariés pour présenter leurs propres listes de candidats, mais seulement de la signature de deux délégués syndicaux. En outre, les « vieux syndicats » doivent, selon Pohl, être démis de leurs prérogatives en permettant aux conseils d'établissement de négocier eux-mêmes les conventions collectives (prise de parole du 6 juin 2021). Conformément à la législation en vigueur, les conseils d'établissement peuvent aujourd'hui signer des accords pour fixer les conditions de travail des salariés au niveau de l'entreprise, et en particulier décider de tous les aspects qui relèvent du domaine de la codétermination. En revanche, ils ne peuvent agir sans l'aval des syndicats lorsqu'il s'agit de négocier des conventions collectives qui portent notamment sur les salaires, que ce soit dans le cadre de l'ouverture de clauses appliquées dans les entreprises pour déroger aux accords de branche, ou dans le cadre de négociations de conventions collectives négociées au niveau de l'entreprise. Ces syndicats sont les seules organisations habilitées à négocier des conventions collectives, et ce pour de bonnes raisons : ils disposent en particulier du pouvoir nécessaire pour négocier d'égal à égal avec les représentants patronaux et, en cas de besoin, organiser une grève (ce que les conseils d'établissement n'ont pas l'autorisation de décider de leur propre initiative). En l'occurrence, l'amélioration des pratiques de codétermination au sein des entreprises n'est de toute façon pas la priorité de l'AfD, ce que Uwe Witt a clairement fait entendre dans sa critique acerbe « d'une extension disproportionnée des droits de codétermination et d'un accroissement des prérogatives accordées aux conseils d'établissement » (prise de parole du 3 janvier 2020).

L'AfD veut maintenir le salaire minimum légal, qui protège les travailleurs « de la contraction prévisible des salaires induite par l'actuelle immigration de masse », mais ne juge pas nécessaire de l'augmenter¹. Witt s'est ouvertement prononcé contre l'augmentation du salaire minimum à douze euros de

l'heure, prévue dans le contrat de coalition. Selon lui, cette augmentation n'apporte presque rien aux travailleurs, concerne « exclusivement les petites et moyennes entreprises allemandes » et provoque des « destructions d'emplois massives » (prise de parole du 15 avril 2021). L'AfD qualifie les immigrés² de danger pour les salariés allemands, dont les perspectives d'emploi devraient également régresser en raison de la numérisation et des mesures de confinement. L'AfD nie la réalité du déficit de main-d'œuvre dans certains secteurs professionnels, qui, selon le parti, serait un argument avancé pour justifier une immigration qualifiée³.

Les relations de l'AfD avec les syndicats et les représentants du personnel dans les entreprises

Au Bundestag, les prises de parole des députés de l'AfD donnent une image encore plus nette de la manière dont le parti perçoit les syndicats du DGB. Presque toutes les prises de position (jusqu'au 27 novembre 2021), en particulier celles de Jürgen Pohl (11) et d'Uwe Witt (8), font état d'un jugement négatif porté sur les syndicats du DGB. D'après Pohl, ces derniers ont « failli à leur mission » (prise de parole du 12 décembre 2019) : ils refusent « toute forme de protestation pour défendre les intérêts des travailleurs allemands et rendent les armes quasiment sans livrer bataille » (prise de parole du 17 décembre 2020). Selon le député AfD Enrico Komning, les syndicats « se préoccupent davantage de politique qu'ils ne s'occupent de leurs membres » (prise de parole du 16 décembre 2020). D'après Pohl, « un nouveau syndicat des patriotes solidaires est nécessaire » (prise de parole du 5 mars 2020), parce que les « vieux syndicats » se contentent de mener des « combats idéologiques ». Et Pohl d'ajouter, le

1. *Ibid.*, p. 119-120.

2. *Ibid.*, p. 99.

3. *Ibid.*

22 avril 2021, qu'une « large part des salariés s'est depuis longtemps éloignée des syndicats organisés au sein du DGB ». D'après les dires d'Uwe Witt en date du 26 mars 2021, « dès lors qu'il s'agit de distribuer des postes et des charges grassement rémunérés pour les camarades du parti, le SPD s'acoquine avec les organisations sociales et les syndicats », tandis que, selon Pohl, les « représentants des vieux syndicats sont corrompus par les primes et revenus qu'ils perçoivent ».

Les liens tissés par l'AfD au sein des syndicats ne reposent donc que sur les travailleurs syndiqués, et guère sur les syndicalistes, qu'ils soient bénévoles ou salariés du syndicat. Il existe toutefois quelques cas isolés de représentants du personnel ayant des affinités politiques avec l'AfD. Par ailleurs, on trouve à

l'échelle des entreprises d'autres acteurs nationalistes devenus de plus en plus actifs, en particulier à travers l'organisation Zentrum Automobil (ZA), fondée en 2009 au sein du constructeur automobile Daimler AG. L'organisation ZA use de la même rhétorique que l'AfD : les syndicats du DGB ainsi que les conseils d'établissement font partie de l'establishment et ont trahi les intérêts des travailleurs. Il faut sauver le moteur diesel et défendre les emplois des Allemands face à la concurrence des immigrés. Lors des élections professionnelles de 2018 chez Daimler AG, Porsche et BMW, l'organisation ZA (et sa filiale IG Beruf und Familie¹ – IG BuF) ont pu remporter 17 sièges, mais leur score reste loin derrière celui du syndicat IG Metall et se limite jusqu'ici au seul secteur automobile.

Tableau 2. Sélection de résultats lors des élections professionnelles dans l'industrie automobile (2018)²

Entreprise	Daimler			Porsche	BMW
	Untertürkheim	Sindelfingen	Rastatt	Leipzig	Leipzig
Nombre de sièges : ZA/IG BuF	6	2	3	2	4
Nombre de sièges : IG Metall	37	46	29	31	31
Nombre de sièges au total	47	59	35	33	35

En choisissant pour nom le mot *Zentrum* (centre), l'organisation ZA tente de gagner du terrain dans d'autres branches d'activités que le secteur de l'industrie automobile. Son objectif est de se présenter aux prochaines élections professionnelles de 2022 en tant que « syndicat alternatif ». Pour ce faire, l'organisation ZA a recours à un réseau constitué de représentants politiques, d'activistes et de publicistes parmi lesquels figurent par exemple les magazines *Compact* (rédacteur en chef : Jürgen Elsässer) et *Ein Prozen*. Lors des précédentes élections professionnelles de 2018, ces deux magazines apportaient déjà leur soutien à la campagne de ZA, qui était intitulée « Les patriotes au secours des emplois : devenez délégué du personnel !³ ». Les liens avec l'AfD s'établissent à travers des personnalités telles que

Frank Neufert (IG Beruf und Familie), membre de la branche locale de l'AfD au conseil municipal de Zwickau.

En 2021, l'AfD a, d'un point de vue formel, placé l'organisation ZA sur la liste des organisations incompatibles avec le statut d'adhérent du parti – une décision « préjudiciable à l'AfD » selon le député Dirk Spaniel⁴ qui réclame au contraire que le parti et l'organisation « marchent main dans la main » : l'AfD doit approfondir le « travail mené de concert [avec l'organisation ZA] », « s'implanter et renforcer ses positions au sein des entreprises » et tirer profit des « précieux contacts établis avec des centaines de milliers de salariés », lesquels constituent « le potentiel électoral par excellence et le plus fiable qui soit ».

1. IG Emploi et Famille.

2. Wolfgang Schroeder et al., *Bedrängte Zivilgesellschaft von rechts. Interventionsversuche und Reaktionsmuster*, op. cit., p. 24.

3. *Ibid.*, p. 30.

4. Dr. Dirk Spaniel (AfD) *Stellungnahme zum Thema Gewerkschaft Zentrum Automobil!*, chaîne YouTube de Dirk Spaniel, 23 octobre 2021.

Populisme de droite et syndicats en Suède : quelle est la position des Démocrates de Suède vis-à-vis du dialogue social et de l'électorat ouvrier ?

– Johan Sjölander

« C'est une simple question de temps. Plus nous serons nombreux, plus nous serons en mesure de contrôler les lieux de travail, d'élire des délégués qui partagent nos valeurs et de désigner de nouveaux comités. »

Jörgen Fogelklou, Démocrates de Suède

En Suède, la tension est palpable dans le monde politique et au sein du mouvement syndical. Et pour cause : alors que la Confédération des syndicats suédois (Landsorganisationen i Sverige, connue sous l'acronyme LO), qui regroupe la plupart des syndicats ouvriers, est unie au Parti social-démocrate par de puissants liens historiques et idéologiques, le discours populiste et d'extrême droite du parti des Démocrates de Suède attire de plus en plus d'électeurs de la classe ouvrière, en particulier un électorat d'hommes syndiqués.

Qui sont les Démocrates de Suède (Sverigedemokraterna, SD) ?

Il convient de préciser, tout d'abord, que le SD n'est pas un parti populiste de droite ordinaire. Fondé par des néonazis, il n'est nullement comparable au Fremskrittspartiet, en Norvège, ou au Dansk Folkeparti, au Danemark. Lorsque Jimmie Åkesson,

son actuel président, l'a rejoint, le parti était encore composé de skinheads qui exécutaient allègrement le salut fasciste et affichaient un discours ouvertement raciste. Avec de tels antécédents, il n'est pas étonnant, par exemple, que le gouvernement israélien ait clairement fait savoir qu'Israël n'entreprendrait jamais de relation avec un gouvernement suédois dépendant directement ou indirectement du soutien du SD.

Depuis, la direction de ce parti ne ménage pas ses efforts pour dissiper les relents de son histoire, clamant haut et fort que le parti a changé et qu'il faut désormais le considérer comme un parti « conservateur ». On pourrait dire que ces efforts ont porté leurs fruits, en un sens : le SD est désormais le troisième parti de Suède – voire le deuxième, selon certains sondages – et il a participé, non sans controverse, à la négociation du budget avec les principaux partis conservateurs et libéraux au pouvoir. Le SD est toutefois secoué en permanence par des scandales impliquant des responsables au comportement plus que déplacé. Le journal *Dagens Nyheter* a récemment publié une liste recensant plus de soixante exemples d'opinions extrémistes et racistes proférées par

des membres du parti au cours des trois dernières années¹.

Sur le plan idéologique, le SD se considère traditionnellement comme n'étant ni de droite ni de gauche. Il rejette la lutte des classes, mais plaide pour des droits sociaux forts, surtout en faveur des travailleurs et des retraités nés en Suède. Les relations du parti avec le monde des affaires se sont améliorées au cours des dernières années, l'amenant à revoir ses positions sur certains sujets, comme la privatisation. De même, le SD s'est ostensiblement rapproché des principaux partis conservateurs de Suède et, à l'horizon des élections de 2022, il envisage de travailler main dans la main avec un gouvernement conservateur, voire de faire partie d'une éventuelle coalition gouvernementale. Il n'empêche que, malgré cette évolution, l'opinion publique suédoise continue de percevoir le SD comme un parti concerné par un seul enjeu : la question migratoire.

Quelle est la position des Démocrates de Suède vis-à-vis des partenaires sociaux ?

Officiellement, le SD est un grand défenseur du « modèle suédois », en vertu duquel des partenaires sociaux indépendants signent des conventions collectives avec une intervention minimale de l'État, assumant pratiquement eux-mêmes la réglementation du monde du travail. Le parti se présente même comme le dernier bastion de ce modèle et n'hésite pas à critiquer le gouvernement social-démocrate actuel qu'il juge trop conciliant avec l'Union européenne en matière de législation sociale. L'introduction de salaires minimums dans l'UE *via* une directive est considérée par le SD comme une attaque contre le modèle de dialogue social et d'État providence suédois. Dans une tribune du quotidien suédois *Aftonbladet* parue le 1^{er} mai 2019 et intitulée « Le SD est le dernier espoir pour le modèle suédois », le président du parti, Jimmie Åkesson, écrit

qu'« [...] il est évident que le plan d'ensemble consiste à laisser à l'UE la maîtrise totale du droit du travail. Ces mesures tendent à renforcer la gouvernance supranationale, à donner plus de pouvoir à Bruxelles et à bafouer droits des travailleurs suédois ».

Certes, le SD privilégie en apparence le modèle suédois et s'affiche comme le grand protecteur des partenaires sociaux indépendants. Mais en réalité, il se montre sceptique à l'égard des syndicats et s'oppose fermement au LO (*Landsorganisationen i Sverige*), la confédération des principaux syndicats ouvriers suédois, qui entretient des liens étroits avec le Parti social-démocrate. À titre d'exemple, c'est ainsi que le SD a voté, aux côtés des partis conservateurs traditionnels, pour la suppression des déductions fiscales des cotisations syndicales.

Comment est structuré le mouvement syndical suédois ?

LO est la Confédération des syndicats suédois. Elle regroupe quatorze fédérations syndicales ouvrières des secteurs public et privé. LO a une ligne clairement sociale-démocrate. Ce sont d'ailleurs des syndicats qui ont fondé le Parti social-démocrate en 1889, suivi neuf ans plus tard par LO (1898), fortement unie à ce dernier par des liens étroits. L'expression « deux branches d'un même arbre » définit parfaitement la nature de leur relation. Le président de LO est d'ailleurs également membre du comité exécutif du Parti social-démocrate.

L'immense majorité des ouvriers suédois sont affiliés aux syndicats appartenant à LO. Cette dernière fait l'objet à sa marge de la concurrence de petits syndicats, comme la SAC (*Sveriges Arbetares Centralorganisation*), une organisation anarcho-sindicaliste qui ne regroupe toutefois que 3 000 adhérents (contre environ 1,4 million dans les syndicats de LO). Pour la plupart des Suédois, LO et son identité sociale-démocrate représentent LE syndicat par excellence.

1. « Isobel Hadley-Kamptz: Vem är egentligen brun? Vi har (sannolikt inte hela) listan », *Dagens Nyheter*, 14 octobre 2021.

Quels sont les rapports entre les Démocrates de Suède et l'électorat ouvrier ?

Au fil du temps, le SD a gagné de plus en plus de place sur la carte électorale de la Suède. Il est aujourd'hui le troisième parti du pays et certains sondages le placent même en deuxième position. Il ressort toutefois de différentes enquêtes d'opinion que, malgré un soutien populaire accru au cours des vingt dernières années, le SD est encore perçu comme un parti très controversé et conflictuel : une adhésion de plus en plus forte au parti s'accompagne donc aussi d'un rejet plus important d'un certain nombre de Suédois. Cependant, une chose est sûre : d'année en année, le SD a bel et bien renforcé sa position sur l'échiquier électoral.

Penchons-nous à présent sur le soutien apporté au SD par les ouvriers, notamment ceux affiliés aux syndicats de LO. Selon des enquêtes internes menées par la confédération, un tournant important s'est produit en 2015. Certes, l'adhésion aux idées du SD était manifeste bien avant cette date, notamment parmi les hommes jeunes, mais c'est en 2015 que les hommes d'âge moyen se sont soudain tournés vers ce parti : les jeunes en colère ont commencé à céder la place aux pères de famille issus de la classe ouvrière. Le ralliement au SD était encore très nettement différencié selon le sexe, aussi bien parmi les membres de LO qu'auprès de la population générale : ce sont les hommes, et non les femmes, qui se rallient à la droite populiste.

2015 fut bien sûr l'année de la crise migratoire dans de nombreux pays européens. Or, le choc a été particulièrement violent en Suède : cette année-là, le pays a accueilli 162 788 réfugiés, parfois à raison de 10 000 personnes chaque semaine à l'automne 2015.

Force est de constater que la question migratoire explique en grande partie le changement d'orientation de nombreux membres de LO. Les raisons profondes

de l'adhésion au populisme d'extrême droite sont évidemment complexes et largement débattues par les chercheurs et analystes politiques. Dans leur remarquable rapport intitulée *Det svenska missnöjet (Le mécontentement suédois)*¹, Lisa Pelling et Johanna Lindell expliquent qu'en dépit des sujets d'inquiétudes que sont l'emploi, la perte de la protection sociale, la criminalité et le logement, c'est la question de la migration qui reste le problème principal à résoudre aux yeux de la population suédoise.

En soi, dans une perspective assez matérialiste, cette question met en difficulté les syndicats. D'une part, ils sont idéologiquement antiracistes, intrinsèquement solidaires et accueillent de nombreux adhérents issus de l'immigration. De l'autre, les ouvriers sont très vulnérables face au *dumping* salarial et à la concurrence déséquilibrée due à l'arrivée des nouvelles générations d'immigrés. Ce dilemme est clairement présenté dans le dernier programme de LO sur l'immigration, élaboré en 1979² (il y a plus de quarante ans !). L'accent était alors surtout mis sur la façon dont les syndicats eux-mêmes pouvaient atteindre plus efficacement les travailleurs issus de l'immigration. Ce document mettait également en garde contre les risques pouvant survenir si l'immigration ne se déroulait pas « de façon encadrée et organisée » et « ne s'adaptait pas aux capacités du pays en matière d'emploi, de logement, de services sociaux, d'établissements scolaires, de services de soins, etc. »³.

Depuis sa publication, les problèmes soulevés dans ce programme n'ont fait que s'aggraver au sein de la société suédoise. Le nombre de plus en plus élevé d'immigrés n'en est assurément pas le seul motif. La libéralisation du recours à une main-d'œuvre immigrée par le gouvernement conservateur au milieu des années 2010 et les différentes mesures prises par l'UE sont des facteurs à prendre en compte. Par ailleurs, des changements de politiques sans aucun lien avec l'immigration (comme la réduction des impôts et la privatisation des services sociaux), liés aux effets de la mondialisation, ont également joué un rôle.

1. Lisa Pelling et Johanna Lindell, *Det svenska missnöjet*, Friedrich Ebert Stiftung, janvier 2022. Un résumé en anglais est disponible sur le lien suivant : <https://nordics.fes.de/e/sweden-of-the-discontent>.

2. *Invandrarna och fackföreningsrörelsen – Los invandringsspolitiska handlingsprogram för samhälle och arbetsliv*, LO 80.01, TunaTryck AB Eskilstuna.

3. *Ibid.*, p. 10 (traduction libre de l'auteur).

Il n'empêche que les risques pressentis par LO en 1979 se sont réalisés depuis et que les politiques d'immigration libérales ne bénéficient plus d'un soutien populaire. Si l'on y ajoute le fait que les Démocrates de Suède ont tendance à se considérer (et à être considérés) comme le seul parti anti-immigration, il ne fait aucun doute que ce sont les inquiétudes liées à une immigration non contrôlée qui ont poussé de plus en plus d'électeurs de la classe ouvrière à adhérer aux idées du SD.

Comment le parti des Démocrates de Suède a-t-il essayé de gérer ses relations avec LO ?

Les Démocrates de Suède ont tenté plusieurs fois de briser la domination écrasante de l'idéologie sociale-démocrate au sein de LO, soit en travaillant au sein des syndicats suédois, soit en créant leur propre organisation parallèle. Mais aucune de ces stratégies n'a fonctionné jusqu'à présent. Les syndicats ont expulsé les membres affiliés au SD¹, tandis que la tentative de créer un syndicat alternatif (Löntagarna, « les employés ») s'est soldée par un échec retentissant, le parti n'ayant pu recruter que 200 adhérents environ².

Cela ne veut pas dire pour autant que les adhérents des syndicats affiliés à LO sont complètement imperméables aux idées pro-SD. On assiste plutôt à une résistance organisationnelle au sein même des syndicats et la question de l'influence du SD dans ces derniers est encore à l'ordre du jour. À cet égard, la citation placée en exergue de cet article et signée du président des Démocrates de Suède, Jörgen Fogelklou, est éloquent : la volonté d'œuvrer de l'intérieur pour saper l'influence sociale-démocrate au sein de LO demeure très forte.

À long terme, la bonne question à se poser ne sera donc pas de savoir comment la structure des syndicats

de LO sera à même de prendre en charge les Démocrates de Suède, mais plutôt de savoir comment répondre aux interrogations liées à l'extrémisme de droite et au populisme des classes ouvrières.

Quel regard porte LO sur le parti des Démocrates de Suède ?

Comme nous l'avons vu précédemment, LO est étroitement liée au Parti social-démocrate, aussi bien sur le plan organisationnel qu'idéologique. Les racines historiques entre les deux institutions ne représentent qu'un aspect de cette relation privilégiée. Et la résistance de LO aux idées du SD n'est pas réductible à une simple preuve de loyauté de LO envers le Parti social-démocrate. En effet, tous les syndicats ouvriers ont de fortes raisons idéologiques pour s'opposer à la propagande de l'extrême droite, à la xénophobie et au néofascisme incarnés par ce parti.

Les syndicats ont également tenté à plusieurs reprises de détourner leurs adhérents des Démocrates de Suède. Certaines campagnes individuelles ont bien été couronnées de succès mais, dans l'ensemble, elles n'ont pas été en mesure d'inverser la tendance. Au contraire, le phénomène d'adhésion de leurs membres au SD s'est accru au fil du temps.

Face à cette situation, LO a mis en place différentes stratégies, axées notamment sur les valeurs et l'anti-racisme, et sur le rappel des racines néonazies des Démocrates de Suède. Elle a également essayé de pousser ces derniers à se positionner sur les enjeux traditionnels de la droite et de la gauche. Elle n'a pas non plus manqué de dénoncer les prises de position antisyndicales du SD sur différents sujets. Comme l'a bien résumé un responsable interrogé pour cet article : « Nous avons tout essayé. » Il serait injuste d'affirmer que tout cela n'a servi à rien. Il est en effet important de lutter avec force contre le racisme, ne

1. Pour en savoir plus : <https://fastighetsfolket.se/2019/11/27/lo-fack-vill-stoppa-sd-fran-fackligt-inflytande/>.

2. En savoir plus ici : www.kollega.se/sd-fack-laggs-ned# ou ici : www.kollega.se/sd-startar-fackforbund.

serait-ce qu'à l'égard des nombreux adhérents de LO issus de l'immigration, même si cela ne s'est pas traduit dans les faits par une diminution du soutien au SD. Et certaines campagnes, notamment celles visant à confronter les Démocrates de Suède aux idées traditionnelles de droite, ont permis au moins, dans une certaine mesure, de ramener d'anciens partisans sociaux-démocrates dans le giron de LO.

Quelles sont les perspectives ?

La focalisation sur les relations entre le SD et LO ne doit pas nous faire oublier la présence d'un troisième acteur, le Parti social-démocrate. Pour resserrer ses liens avec la confédération, la stratégie du parti a consisté à augmenter le nombre d'adhérents de LO votant pour les sociaux-démocrates. En conséquence, le parti cherche à augmenter le nombre de ses collaborateurs et de ses élus issus du monde syndical. Dans sa « stratégie à moyen terme » (*mellanvalsstrategi*) adoptée en 2019, le Parti social-démocrate a énoncé que l'une de ses grandes priorités était de faire revenir en son sein les membres des syndicats de LO.

Stefan Löfven, ancien président du parti et ancien syndicaliste, a évidemment contribué à atténuer certaines tensions. Son successeur, l'ex-ministre des Finances Magdalena Andersson, a suivi un parcours différent. C'est une économiste diplômée de Harvard avec une longue expérience politique au sein du parti. Il sera donc intéressant de voir comment cette dernière arrivera à gérer la situation en tant que nouvelle présidente du parti.

Il convient de souligner que le nouveau secrétaire du parti, élu en même temps que la nouvelle présidente, provient directement de l'univers syndical : Tobias Baudin occupait jusqu'alors le poste de président du Syndicat suédois des travailleurs municipaux (Svenska Kommunalarbetareförbundet). Il sera d'autant plus intéressant d'observer si le discours et les priorités politiques de la nouvelle dirigeante seront compatibles avec l'objectif de récupérer les électeurs issus

du monde ouvrier. Magdalena Andersson a pour priorité de lutter fermement contre la criminalité, d'utiliser tous les moyens disponibles (« remuer ciel et terre ») pour mettre fin à la ségrégation et favoriser l'intégration, de freiner la privatisation des services sociaux, de stimuler la création d'emplois et d'adopter une nouvelle stratégie industrielle visant la décarbonation de son modèle de production. Lors de son discours inaugural au congrès du parti en 2021, Magdalena Andersson s'est adressée directement aux dirigeants syndicaux en les appelant par leurs noms et leur a expliqué comment leurs membres seraient concrètement impliqués dans son nouveau projet social-démocrate.

De récentes enquêtes menées par LO montrent que même les ouvriers hommes reviennent en partie dans le giron social-démocrate. Cela semble indiquer que la stratégie actuelle du parti consistant à se positionner sur les enjeux opposant traditionnellement la gauche et la droite, comme la retraite des travailleurs, la lutte contre la criminalité et le refus du retour à une politique libérale en matière d'immigration, porte ses fruits. Bien qu'il soit prématuré de tirer des conclusions de ce qui n'est encore qu'un léger frémissement dans les sondages, cette tendance est à prendre en considération.

On peut affirmer, en guise de conclusion, que la force organisationnelle et la conscience idéologique des syndicats suédois ont empêché le parti des Démocrates de Suède d'obtenir plus de poids en leur sein. Cependant, il est aussi vrai que certains ouvriers syndiqués en désaccord avec la politique migratoire officielle ont apporté leur soutien à titre individuel aux Démocrates de Suède. Le message diffusé par le SD, selon lequel la Suède aurait une politique migratoire trop libérale, a effectivement trouvé un certain écho chez ces adhérents syndicaux. Or il ne s'agit que d'une partie du problème. Ce discours sur l'immigration ne rencontrerait pas un tel écho s'il ne s'inscrivait pas également dans ce contexte d'accroissement des inégalités et d'augmentation de l'insécurité, notamment au sein des classes ouvrières. Il convient donc de bien comprendre ce contexte si l'on veut inverser la tendance.

Populisme de droite et syndicats en Italie : quelle est la position de la Lega et de Fratelli d'Italia sur le dialogue social ?

– Emanuele Toscano¹

La Lega et Fratelli d'Italia : les deux faces du populisme de droite en Italie

Fondé en décembre 2017, le parti de la Lega per Salvini Premier (Ligue pour Salvini Premier ministre) s'est juxtaposé à la Lega Nord (Ligue du Nord) pour attirer en son sein les membres des régions du centre et du sud de l'Italie. Lors des élections générales de 2018, les deux formations ont uni leurs forces et se sont présentées sous un même nom : la Lega (Ligue), retirant le terme « Nord » de son appellation et abandonnant définitivement les revendications nordistes et sécessionnistes qui avaient guidé le parti depuis sa fondation².

La ligne politique de la Lega a évolué considérablement à partir de 2013, année de l'élection de Matteo

Salvini au poste de secrétaire fédéral. Il s'est alors de plus en plus orienté vers une ligne politique populiste de droite et d'extrême droite³. Opposé à l'immigration clandestine, il défend des positions nationalistes (son slogan en 2018 : « Les Italiens d'abord » (« *Prima gli italiani* ») et eurosceptiques⁴, il est favorable à un système fiscal reposant sur un taux unique – *flat tax* – de 15 % (pour les revenus inférieurs à 65 000 euros), se montre hostile à l'octroi de droits civils aux couples homosexuels et, en général, à la reconnaissance de la mixité de genre⁵. Avec Matteo Salvini à sa tête, la Lega a gagné de plus en plus d'électeurs, passant d'un peu plus de 4 % aux élections générales de 2013 à 6,1 % aux élections européennes de 2014 ; il a obtenu plus de 17 % aux législatives de 2018 (devenant le troisième parti du pays en nombre de suffrages) et, surtout, a atteint le taux record de 34,2 % aux élections européennes de 2019. L'analyse du scrutin de 2018⁶ a montré que l'électorat de la Lega, dont la croissance a été observée dans toutes les régions du

1. Traduit de l'italien par Pascal Roy (Voxeurop).

2. La Lega Nord, officiellement la Lega Nord per l'indipendenza della Padania (Ligue du Nord pour l'indépendance de la Padanie), a été fondée en 1991 par Umberto Bossi, qui en est resté le secrétaire pendant plus de vingt ans. Le parti est issu de l'union de plusieurs mouvements indépendantistes et régionalistes actifs en Italie du nord.

3. Gianluca Passarelli et Dario Tuorlo, *La Lega di Salvini. L'estrema destra al governo*, Bologne, Il Mulino, 2018.

4. Emanuele Toscano, « Hors de l'UE, hors de l'euro. Les différentes interprétations de l'euroscepticisme et du populisme en Italie », dans Carine Berberi (dir.), *L'Union européenne face à la montée des nationalismes et des populismes*, Paris, Le Manuscrit, 2020.

5. En 2016, la Lega a voté contre le projet de loi *Cirinnà*, qui a entériné la reconnaissance des unions civiles également pour les couples homosexuels. En 2021, le parti s'est opposé (tout comme Fratelli d'Italia) à la résolution du Parlement européen déclarant l'UE « zone de liberté pour les personnes LGBTQ+ ». Cette même année, il a contribué à empêcher l'adoption du projet de loi *Zan*, qui aurait permis d'intégrer dans l'ordre juridique italien une aggravation des peines en cas d'infraction ou de discrimination à l'encontre des homosexuels et des transsexuels, des femmes et des personnes handicapées.

6. ITANES, *Vox Populi. Il voto ad alta voce del 2018*, Bologne, Il Mulino, 2018 et Ipsos, « Elezioni politiche 2018 - analisi del voto », 6 mars 2018.

pays, n'affiche pas de différence flagrante entre femmes et hommes et est surreprésenté chez les 50-64 ans ; ses électeurs ont un niveau d'études faible ou moyen et sont en majorité des travailleurs indépendants (commerçants et artisans), des ouvriers et des femmes au foyer. Le parti a d'abord soutenu le premier gouvernement de Giuseppe Conte (2018-2019), auquel a participé Matteo Salvini en tant que ministre de l'Intérieur, puis est passé dans l'opposition face au gouvernement Conte II (2019-2021). Aujourd'hui, la Lega fait partie du gouvernement Draghi formé en février 2021.

Fratelli d'Italia (Frères d'Italie) a été fondé le 21 décembre 2012 suite à la scission du parti Popolo della Libertà (Peuple de la liberté), dirigé par Silvio Berlusconi, que la formation de droite postfasciste Alleanza Nazionale (Alliance nationale) avait contribué à former en 2009. Son emblème arbore la flamme tricolore, qui symbolise la continuité idéologique et politique du Movimento Sociale Italiano (Mouvement social italien). Les initiales de cette formation d'essence néofasciste (MSI) ont continué à faire partie de son logo jusqu'en 2017. Dirigé depuis 2014 par Giorgia Meloni (la seule femme à la tête d'un parti en Italie), Fratelli d'Italia défend explicitement des idées de droite et d'extrême droite, teintées de revendications nationalistes, traditionalistes, post-fascistes, réactionnaires et souverainistes. Opposé à l'union civile des personnes du même sexe¹, au multiculturalisme et à l'accueil des immigrants, il prône une vision traditionaliste et conservatrice de la société (l'un de ses principaux slogans étant « Dieu, patrie, famille ») et défend le *Made in Italy* en tant qu'instrument de défense des intérêts économiques du pays. Le parti a connu une croissance exponentielle au cours des dernières années : 1,9 % aux élections générales de 2013, 4,3 % à celles de 2018 et 6,5 % aux élections européennes de 2019. Aujourd'hui, il est crédité de 20,2 % d'intentions de vote selon de récents sondages², ce qui le placerait à la deuxième place derrière le Partito Democratico (Parti démocrate). Son électorat se confond largement avec celui de la

Lega³ : majoritairement masculin, d'âge moyen et résidant plutôt dans les régions du centre et du sud du pays. Les caractéristiques socioculturelles de ses électeurs sont plus transversales : d'un côté, des entrepreneurs, des cadres et des professionnels avec un niveau d'études élevé et, de l'autre, des retraités, des fonctionnaires et des ouvriers. Au cours des dernières années, le parti est resté dans l'opposition, aussi bien face aux gouvernements de centre-gauche (entre 2013 et 2018) qu'à ceux de Conte puis de Draghi aujourd'hui.

Partis populistes et monde du travail : un rapport controversé

Les termes « dialogue social », « syndicat » et « représentation syndicale » étaient absents des programmes électoraux de la Lega et de Fratelli d'Italia lors des dernières élections générales de 2018. Ce silence évocateur en dit long sur le dédain de ces formations à l'égard de thèmes centraux pour la démocratie sociale et sur le peu de légitimité et de reconnaissance qu'elles accordent aux corps intermédiaires dans la construction du dialogue social. Certes, les questions liées au travail et à l'emploi font partie de leurs préoccupations, mais le rôle des organisations syndicales y reste marginal et n'est que faiblement pris en considération. À la suite de l'assaut contre le siège du syndicat CGIL (Confederazione Generale Italiana del Lavoro) en octobre 2021, mené par des membres de Forza Nuova (Force nouvelle), une formation néofasciste associée au mouvement anti-vaccin « NoVax », ni la Lega ni Fratelli d'Italia n'ont pris part à la manifestation organisée par les syndicats CGIL, CISL (Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori) et UIL (Unione Italiana del Lavoro) en réaction à ces actes de violence⁴. Matteo Salvini et Giorgia Meloni se sont contentés, comme souvent dans de tels cas, de simplement condamner tous les extrémismes et les actes de violence en général.

1. Gianluca Passarelli et Dario Tuorlo, *op. cit.*, 2018.

2. « Il Pd è ancora il primo partito, incalzato da Giorgia Meloni. Cosa dicono i sondaggi », AGI. Agenzia Italia, 10 février 2022.

3. Ipsos, article cité, 2018.

4. Seules quelques manifestations de solidarité isolées ont été exprimées par certains représentants des deux partis.

Le leader de la Lega s'est montré plus d'une fois critique à l'égard des grèves lancées par les confédérations syndicales. Lors de la grève générale organisée le 16 décembre 2021 par la CGIL et l'UIL (sans la CISL) pour protester contre la loi budgétaire du gouvernement Draghi – dont sa formation fait partie –, Salvini a déclaré ne pas approuver cette volonté, qu'il juge insensée et folle, de bloquer tout un pays à l'approche des fêtes de Noël, tout en prenant garde de respecter le droit de grève de chaque citoyen¹. Une position partagée par Fratelli d'Italia (figurant dans l'opposition, contrairement à la Lega), qui a fustigé l'inutilité de cette grève générale aux répercussions négatives sur l'économie.

La critique du droit de grève exprimée par ces deux formations n'est que le prolongement de leur attaque contre la gauche dans ses formes les plus variées, sur le plan politique et syndical. Par ailleurs, elle est conforme à l'orientation populiste de leur politique et de leur communication. La question plus générale concerne leur capacité à s'immiscer dans les couches sociales les plus exposées aux effets de la crise, non seulement économique, mais aussi sociale et culturelle, dont souffre le pays depuis des années. Ces deux partis, en effet, se sont imposés comme des référents politiques – davantage dans les discours que dans les faits – dans les milieux où prédominent les « perdants de la modernisation »².

De fait, les suffrages qu'ils ont réussi à capitaliser sont ceux de personnes affectées par l'aggravation des inégalités sociales, l'appauvrissement économique et la précarité. Leurs positions anti-centralistes et anti-immigration, après avoir séduit les ouvriers du nord du pays au cours des dernières années, font de plus en plus d'adeptes dans le reste du pays, ainsi que parmi les travailleurs indépendants et peu qualifiés³. Tous sont attirés par leur promesse de mettre fin au processus d'immigration, considéré comme la cause de la crise de l'emploi et de la dégradation des services

sociaux, ainsi que comme une menace pour le marché du travail et l'identité nationale. Ce n'est pas un hasard si « Les Italiens d'abord » et « *Made in Italy* » sont des slogans partagés par les deux formations.

De nombreux sondages d'opinion et de nombreuses études sur l'importance et la composition du vote ouvrier ont indiqué que les confédérations syndicales comptaient en leur sein des électeurs de ces partis populistes de droite, la Lega en particulier. Leur représentation au sein des syndicats est passée de 15 % en 2013 à 22,7 % en 2018. Plus spécifiquement, le nombre de sympathisants de la Lega a triplé, passant de 4,8 % à 12,9 % entre ces deux dates⁴. Si l'on prend chaque syndicat séparément, 12,2 % des affiliés à la CGIL ont voté pour la Lega à l'élection législative de 2018, contre 11,4 % de membres de la CISL et 16,1 % de ceux de l'UIL. Le poids des électeurs de Fratelli d'Italia y est beaucoup moins significatif : 0,8 % des affiliés de la CGIL et 3,3 % de ceux de la CISL⁵. Le nombre d'électeurs syndiqués ayant voté pour ces partis aux élections européennes de 2019 était encore plus élevé : 26,5 % ont voté pour la Lega (18,5 % des affiliés à la CGIL) et 6,5 % pour Fratelli d'Italia.

Sur le plan du dialogue social, la Lega, fidèle à sa position fédéraliste, a toujours déclaré vouloir réformer le système de négociation collective et dépasser l'approche centraliste et nationale, qu'elle juge inefficace et peu représentative des différents modèles de production locaux. Elle propose d'établir la négociation sur une base régionale et au niveau de l'entreprise afin d'assurer une représentation équilibrée de la main-d'œuvre, de parvenir à des accords propices au développement des territoires et d'adapter la valeur des salaires au coût réel de la vie dans les différentes régions⁶. En ce qui concerne le principe de cogestion, consacré par l'article 46 de la Constitution italienne, c'est surtout le parti Fratelli d'Italia, héritier direct de la droite sociale, qui insiste pour que soit appliqué le

1. « La destra contro lo sciopero generale. Salvini : "È insensato". Meloni : "Così si danneggia l'economia" – I video », Open, 16 décembre 2021.

2. Hans-Georg Betz, *Radical Right-Wing Populism in Western Europe*, Londres, Macmillan, 1994.

3. Voir R. Biorcio, « Gli operai del Nord e la Lega », dans *Quaderni di Rassegna Sindacale*, n°2, 2010, pp. 137-152 ; Marco Maraffi, « Le basi sociali del voto 2018: fra continuità e cambiamento », dans ITANES, *Vox Populi*, op. cit., 2018 et Salvo Leonardi et Mimmo Carrieri, « Populism and trade union internationalism: the case of Italy » dans *Transfer. European Review of Labour and Research*, vol. 26, n°3, 2020, pp. 273-288.

4. Salvo Leonardi et Mimmo Carrieri, « Populism and trade union internationalism: the case of Italy », article cité, 2020.

5. L. Mattina, « Il voto diviso degli iscritti ai sindacati alle elezioni politiche del 2018 », dans *Quaderni Rassegna Sindacale*, n° 2, 2019.

6. Voir *Programma per la candidatura alla Segreteria Federale della Lega Nord* de Matteo Salvini.

principe de participation des travailleurs. Il suit ainsi les traces du Movimento Sociale Italiano et du syndicat national de la CISNAL (Confederazione Italiana Sindacati Nazionali dei Lavoratori), qui s'y sont essayés à maintes reprises depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale¹. En 2018, deux sénateurs de Fratelli d'Italia (Antonio Lannone et Patrizio La Pietra) ont déposé une proposition de loi visant à introduire un « statut participatif » des entreprises, afin que les travailleurs puissent prendre part à la gestion et aux résultats des entreprises².

Syndicalisme de droite : le cas UGL

S'il est vrai que la Lega et Fratelli d'Italia ont souvent été en conflit avec les trois grandes confédérations syndicales, ce n'est pas le cas avec les organisations syndicales de droite. La principale d'entre elles est l'UGL (Unione Generale del Lavoro), fondée en 1996, qui a repris le flambeau de l'historique CISNAL³ et d'autres formations autonomes orientées à droite. Bénéficiant de sa proximité avec les gouvernements de centre droite dirigés par Silvio Berlusconi durant la première décennie de ce siècle, l'UGL a gagné en visibilité, en influence et en nombre d'affiliés⁴. Il a revendiqué plus de deux millions trois cent mille membres en 2010 – un nombre auto-certifié, disproportionné et très éloigné de la réalité –, ce qui en faisait la troisième force syndicale du pays après la CGIL et la CISL. Parmi ces membres recensés par le syndicat lui-même, plus de sept cent mille étaient soi-disant des retraités. Or il ressort d'une analyse menée par la CONFSAL (Confederazione Sindacati Lavoratori Autonomi) que le nombre réel est loin d'être celui indiqué par l'UGL : en comparant ce nombre avec celui fourni (et attesté) par les orga-

nismes de sécurité sociale INPS, INPDAP et autres, le nombre de retraités affiliés à l'UGL était en fait de soixante-trois mille, soit un écart de plus de 90 % par rapport à l'effectif annoncé par le syndicat⁵. Ce syndicat a toujours été proche des partis politiques de droite et de centre droit – d'abord Forza Italia, puis Fratelli d'Italia. Ses dirigeants, comme son vice-secrétaire, Claudio Durigon, se sont rapprochés de la Lega de Matteo Salvini au cours des dernières années. Élu député pour ce parti en 2018, Durigon a fortement contribué à son enracinement dans les régions du Centre et Sud. De même, il assure une étroite collaboration organisationnelle et politique entre son syndicat et la Lega.

Les propositions de la Lega et de Fratelli d'Italia sur les thèmes du travail

Alors que le dialogue social, la cogestion et la négociation collective ne sont que des thèmes secondaires dans les programmes et les discours des leaders des deux partis, il en est tout autrement de la question du marché du travail et de l'emploi en général.

À cet égard, la Lega défend les intérêts des petits entrepreneurs, artisans, commerçants et travailleurs indépendants (historiquement les plus liés à la droite italienne) en instaurant, à son initiative, un taux unique d'imposition – *flat tax* – de 15 % (pour les revenus inférieurs à soixante-cinq mille euros) à partir de 2020. En outre, les propositions de la Lega concernant le travail portent sur quelques thèmes clés, comme l'établissement d'un salaire minimum horaire et la reconnaissance du repos dominical, qui ne peut pas être imposée par l'employeur, surtout dans les secteurs du commerce et de la grande

1. Entre 1955 et 1991, le MSI a présenté huit propositions de loi pour activer l'article 46 de la Constitution.

2. *Delega al Governo per l'adozione di uno « statuto partecipativo » delle imprese finalizzato alla partecipazione dei lavoratori alla gestione e ai risultati dell'impresa*, 3 juillet 2018, Atto Senato n°376.

3. La CISNAL, politiquement proche du parti néofasciste Movimento Sociale Italiano, a été fondée en 1950.

4. En 2010, sans doute l'année la plus importante en termes de visibilité et d'importance politique, l'UGL a participé à la table des négociations qui a débouché sur la signature du plan de sauvetage d'Alitalia (« plan Colaninno »).

5. Confsal, *Quanti sono gli iscritti al sindacato in Italia ?*, 2012.

distribution. Ce parti prône également la standardisation du coût du travail par rapport à la moyenne européenne, par le biais de l'instauration d'un taux fixe (*flat rate*), la simplification et la numérisation des démarches administratives liées aux relations professionnelles et la réduction de la pression fiscale. De même, elle préconise un système de rémunération reposant sur des mécanismes d'incitation et sur la méritocratie, avec une augmentation de la partie variable du salaire plutôt que la partie fixe, la préférence pour un deuxième niveau de négociation collective et la mise en place de plans de bien-être en entreprise. Dans le domaine de la flexibilité du travail, la Lega propose un modèle fondé sur la « flexicurité » : une stratégie visant à concilier la flexibilité contractuelle et productive avec la sécurité sociale et de l'emploi ; ce système devra être accompagné de politiques volontaristes de soutien au revenu.

Dans le camp de Fratelli d'Italia, les sujets liés à l'emploi sont essentiellement structurés autour de la

défense de la production nationale (*Made in Italy*). Celle-ci est menacée, selon cette formation, par la concurrence déloyale de pays tiers et les délocalisations. Pour freiner ces dernières, la participation des travailleurs aux bénéfices de l'entreprise (voir ci-dessus) est requise. Enfin, le parti propose de réformer le contrat unique en garantissant l'égalité des droits de tous les travailleurs, en maintenant le principe de la protection croissante (*tutele crescenti*) et sans possibilité de réintroduction de l'article 18 du Statut des travailleurs¹.

En conclusion, bien que la Lega et Fratelli d'Italia bénéficient, en termes électoraux, des faveurs d'un nombre croissant de syndicalistes et se placent en rivaux directs des syndicats sur plusieurs questions d'ordre social, ces forces politiques restent à ce jour pleinement inscrites dans le cadre démocratique du pays et ne représentent pas une menace pour les corps intermédiaires de l'État.

1. L'article 18 du Statut des travailleurs (loi 300/1970), abrogé en 2015 suite à la réforme du droit du travail menée par le gouvernement Renzi (« Jobs Act »), réglementait la protection des travailleurs salariés en cas de licenciement illégitime et discriminatoire dans les entreprises comptant au moins quinze salariés.

Table des matières

- 01 Avant-propos

- 03 L'extrême droite contre le syndicalisme en France
- 05 En France, le FN/RN contre la démocratie sociale :
« la préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme »
- 08 Le FN/RN contre les syndicats et le syndicalisme

- 11 Populisme de droite et syndicats en Allemagne :
quelle est la position de l'AfD sur le dialogue social ?
- 11 L'électorat de l'AfD et son profil politique
- 13 Position de l'AfD sur le dialogue social et les intérêts des travailleurs
- 15 Les relations de l'AfD avec les syndicats et les représentants
du personnel dans les entreprises

- 17 Populisme de droite et syndicats en Suède :
quelle est la position des Démocrates de Suède vis-à-vis
du dialogue social et de l'électorat ouvrier ?
- 17 Qui sont les Démocrates de Suède (Sverigedemokraterna, SD) ?
- 18 Quelle est la position des Démocrates de Suède vis-à-vis
des partenaires sociaux ?
- 18 Comment est structuré le mouvement syndical suédois ?
- 19 Quels sont les rapports entre les Démocrates de Suède
et l'électorat ouvrier ?
- 20 Comment le parti des Démocrates de Suède a-t-il essayé
de gérer ses relations avec LO ?
- 20 Quel regard porte LO sur le parti des Démocrates de Suède ?
- 21 Quelles sont les perspectives ?

- 23 Populisme de droite et syndicats en Italie : quelle est la position de la Lega et de Fratelli d'Italia sur le dialogue social ?
- 23 La Lega et Fratelli d'Italia : les deux faces du populisme de droite en Italie
- 24 Partis populistes et monde du travail : un rapport controversé
- 26 Syndicalisme de droite : le cas UGL
- 26 Les propositions de la Lega et de Fratelli d'Italia sur les thèmes du travail

Collection dirigée par Gilles Finchelstein et Laurent Cohen

© Éditions Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes - 75009 Paris

www.jean-jaures.org

Derniers rapports et études :

10_2021 : Le dossier Zemmour. Idéologie, image, électorat
Coordonné par Gilles Finchelstein

11_2021 : Tableau politique de « la France d'après »
Jérôme Fourquet

12_2021 : Plaidoyer pour un Parlement renforcé. 25 propositions concrètes
pour rééquilibrer les pouvoirs
Yaël Braun-Pivet

01_2022 : Régime parlementaire ou régime présidentiel ? Faire le choix des citoyennes
et des citoyens
Emmanuel Grégoire, Axelle Lemaire, Hugo Le Neveu-Dejault

01_2022 : Quel hôpital en 2030 ?
Ariel Frajerman

01_2022 : Générations : le grand fossé ?
Départements solidaires

01_2022 : L'urgence du temps long : un nouveau rapport État/entreprises
pour une prospérité durable
Pascal Demurger

02_2022 Le fer contre le carbone. Doubler la place du train pour une vraie transition climatique
Jean-Pierre Farandou

02_2022 Contrat jeunesse 2022
Salomé Berlioux (coord.)

02_2022 Les Européens et l'euro : la perception de la monnaie unique vingt ans après son adoption
Paul Cébille, Théo Verdier

02_2022 Égalité salariale. Panorama des stratégies efficaces
Katinka Brose, Christine Gräbe, Henrike von Platen

 [fondationjeanjaures](https://www.facebook.com/fondationjeanjaures)

 [@j_jaures](https://twitter.com/@j_jaures)

 [fondation-jean-jaures](https://www.linkedin.com/company/fondation-jean-jaures)

 www.youtube.com/c/FondationJeanJaures

www.jean-jaures.org


Fondation
Jean Jaurès
ÉDITIONS